

<https://www.snetap-fsu.fr/30-de-places-en-plus-dans-les-formations-de-production-VRAI-et-pas-seulement.html>



30 % de places en plus dans les formations de production : VRAI... et pas seulement !

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - LOAA - LOSARGA, lois d'orientation agricole - LOSARGA- VRAI OU FAUX -

Date de mise en ligne : mercredi 20 mai 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Dans son article 7, la loi inscrit comme un objectif à atteindre avant 2030, d'augmenter :

- *de 30 % par rapport à 2022 le nombre d'apprenants dans les formations de l'enseignement agricole technique qui préparent aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire ;*
- *de 75 % par rapport à 2017 le nombre de vétérinaires formés en France ;*
- *de 30 % par rapport à 2017 le nombre d'ingénieurs agronomes formés.*

Si le SNETAP-[FSU](#) dénonce le manque d'ambition - c'est au moins 50% qui est nécessaire - et le fait que ces objectifs ne soient pas uniquement pour le service public, il considère qu'il faut s'en saisir pour défendre dans tous les établissements d'enseignement technique comme supérieur publics l'ouverture de nombreuses classes de formation préparant aux métiers de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, d'ingénieurs et de vétérinaires. Cet objectif législatif associé au dispositif du "contrat territorial" doit permettre *a minima* de garantir les cartes scolaires actuelles mais surtout l'ouverture de nouvelles classes, de filières dans les [EPL](#)... dédoubler une classe de Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole) lorsque les demandes d'inscription existent ne peut être refusé pour des raisons budgétaires !